

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue
Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT,
Présidente**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20

Etaient présents :

C.A.G.B : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise;
LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick;
RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine
C.C.A.L.L : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre
C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe
C.C.D.B.B : MENESTRIER Jean-François
C.C.P.O : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul
C.C.V.M : MORALES Roland, MARCHAL François
C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURRET Daniel

Etaient excusés :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc;
CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude;
WANLIN Sylvie
C.C.D.B.B : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude
C.C.V.A : PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : M. DUCHEZEAU

Procuration de vote :

Mandants : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice
Mandataires : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

Objet : 5.C Mâchefers : outil cartographique des contraintes environnementales

MACHEFERS : OUTIL CARTOGRAPHIQUE DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Rapporteur : Monsieur Thomas JAVAUX, Vice-président

Le SYBERT est associé au Cluster Eco chantier de la FBTP de Franche Comté depuis 2012. Dans ce cadre, des outils en vue de favoriser l'emploi des mâchefers en technique routière sont développés.

Dans le cadre du Cluster Eco- chantier, la fédération des travaux publics de Franche comté et les 6 maîtres d'ouvrage d'installation de traitement des déchets se sont associés pour développer des outils visant à promouvoir l'utilisation des mâchefers issus de l'incinération des déchets non dangereux (MIDND) en technique routière ; leur valorisation permettant de maîtriser les coûts de gestion des déchets.

Un guide régional conçu comme un outil d'aide à la décision en vue de la généralisation du recyclage des mâchefers en technique routière et déclinant les principes de l'arrêté du 18 novembre 2011 a déjà été élaboré. Il est à présent disponible en ligne et est diffusé auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre publics et privés.

En complément, le cluster souhaite développer un outil cartographique sur l'ensemble de la Franche-Comté des contraintes environnementales, afin de rendre plus visible les zones potentielles d'emploi des mâchefers.

La participation de chaque installation de Franche-Comté s'élève à environ 3 000 € HT.

A l'unanimité le Comité Syndical :

- valide la poursuite du travail réalisé autour de la valorisation des mâchefers,
- autorise la participation financièrement à l'élaboration de l'outil cartographique pour 3 000 € (le montant de cette subvention sera à inscrire au budget avec la prochaine DM)
- et, dans ce contexte, autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ce dossier.

 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0